

leurs maisons de ses images lascives que la lave reconverte, et le flot de cendres et de feu les surprenait avertis et tranquilles au sein de ces délices qu'ils n'avaient pas su fuir, et qui leur donnait la mort.

Oh ! qu'ils étaient naguère animés de bien d'autres pensées les adorateurs des tristes spectacles offerts aujourd'hui à nos regards ! Sous la pression de l'éminente investie du droit de cité et triomphante, nous les avons vus, à une époque encore rapprochée de nous, embrasser tout tremblant les autels de l'apôtre, lever au ciel des regards éplorés, et demander pardon pour le passé, grâce pour le présent, mais sans songer, hélas ! à l'avenir... Le crime a reparu et les alarmes ont été oubliées et ils ont relevé leur tête un moment abattue, et ils ont retrouvé assez d'énergie pour se reprendre de bel amour pour leurs plaisirs passés, et assez de courage pour braver Dieu entre deux dangers et deux défaillances, entre les lâchetés de la veille et les lâchetés du lendemain. Que vous en semble, Monsieur, de nous Français, qui avons le surnom de peuple le plus spirituel et le plus sensé de l'univers ! Vraiment, ou c'est un gros mensonge, ou les pères étaient bien différents de nous... Si comme j'en suis persuadé, nous avons tant dégénéré, à qui le devons nous si ce n'est à nos universités qui figent nos enfants à leurs images. Ces pauvres enfants que nous leur livrons candides et fortement religieux nous sont rendus impies, immoraux et souvent athées.

Voilà, Monsieur, les bienfaits de notre éducation moderne, les progrès de notre siècle de lumières ! Et des hommes sensés, des penseurs s'étonnent ensuite que notre société actuelle n'ait plus, ou presque plus de ces intelligences d'élite qui firent toujours les gloires les plus pures de la France. Qui forme les grands hommes si ce ne sont les grandes vertus, et qui fait les grandes vertus si ce n'est une foi ferme et vive, une religion ardente et bien entendue ! Ce qui domine dans notre siècle, ce n'est pas le principe religieux, mais bien la cupidité ; l'égoïsme, la cupidité viennent compléter tout ce que ce radicalisme en matière de religion comporte de maux avec lui. Et nous nous donnons maintenant de nos malheurs, de nos révolutions et de nos tragiques événements ! O turpitude et mesquinerie des hommes ! où trouvera-t-on une main assez forte pour nous tirer du loubard dans lequel nous sommes enfoncés ?

Londres est à Lyon, ceci est certain. Plus de soleil ; de l'obscurité, du brouillard, de la fumée, de la pluie et de la boue ; à trois heures, la nuit et il faut allumer les lampes. Voilà Lyon depuis quelques jours. Triste harmonie entre le ciel et la terre, entre l'atmosphère physique et l'atmosphère morale et politique ! Nous marchons dans l'obscurité, vers l'éternité, les pieds dans la boue. Si ton moi même force humaine ne peut nous sauver, si Dieu n'y met la main nous sommes perdus, mais si ce bon père si miséricordieux nous tend une main secourable, nous nous relèverons. Meurtis il est vrai de notre chute, mais peu mis rablés de notre abaissement. Pions donc avec courage, e-pérons malgré que les événements seraient tous contre nous, car vous savez notre antique devise : Dieu protège la France ! Et puis aussi, un de nos plus pieux rois n'a-t-il pas placé son beau royaume sous la protection de la divine Marie.

Vous avez sans doute appris que les diocèses sont les événements politiques du jour. Au lieu de s'occuper des affaires du pays notre représentation nationale n'est occupée que de affaires de diocèses. Je ne crois pourtant pas que nous ayons envoyé des mandataires simplement pour empêcher leurs 25 francs et discuter sur le duel et au besoin donner eux-mêmes l'exemple comme cela est arrivé déjà assez souvent. Nous voilà donc revenus aux beaux jours du pré aux clercs, sous Charles IX. Les représentants qui font la loi et qui doivent donner bon exemple, donnent celui de sa violation et de l'appel à force homicide. C'est le signal de la guerre civile. Ce n'était pas assez que la confiance détruite, la ruine de nos finances, les émeutes sans cesse renaissantes, le sang versé dans les rues de la capitale et dans les provinces, il fallait encore le duel. Quel triste spectacle nous donnons au monde ! Les hommes les plus graves descendent dans l'arène. La colère et la vengeance, ces passions hideuses emportent les meilleurs esprits. Au train dont on va, je ne desespère pas que pour être représentant du peuple il faudra produire un diplôme de maîtres-grammes les injures, les soufflets, les coups de poings ne suffisent plus, il faut du sang, il faut la vie d'un homme ! Voilà donc ce que les révolutions ont fait du peuple le plus élégant de la terre ! En attendant que cette pluie qu'on avait tant eu de peine à faire disparaître de nos coutumes, envahisse de nouveau toutes les classes de la société, en attendant que nos magistrats se réveillent de leur léthargie pour appliquer énergiquement les pénalités inscrites dans nos codes, les socialistes continuent à nous prédire, pour l'an de grâce 1850, les plus agréables douceurs de leur façon. Le révolutionnaire Badois Struve nous a annoncé, en parlant pour l'Amérique, que lui et les siens ne tarderaient pas à revenir pour faire couler en Europe des torrents de sang. Et le cher papa Proudhon nous promet de nous faire voter comme croquants sur la place de la révolution au soleil de la liberté... Un socialiste allemand, rouge de bonne espèce, vient de publier à Londres un estimable journal qui contient les agréables gentillesses suivantes : "Il est possible que la grande révolution dont l'Europe approche coûte deux millions de têtes. Mais l'existence de deux millions de misérables peut-elle être prise en considération lorsqu'il s'agit de neuf cents millions d'hommes ? Non, le temps doit venir où le peuple secourra ce faux serpente de con-

science, où il portera le glaive exterminateur partout où se cachent ses ennemis mortels, et où il célébrera la fête de la vengeance sur des montagnes de cadavres." Il débite sur ce ton là deux grandes colonnes, puis termine en s'écriant : vive la liberté, l'égalité et la fraternité !!! Je les crois capables d'agir comme ils le disent ; tenons-nous pour avertis et si nous en sommes victimes ne nous en prenons qu'à nous mêmes.

Il vient de se passer au lycée de Toulon un fait d'ou l'on peut tirer un grand enseignement pour le salut de la société.

Vingt religieux se sont établis au milieu des galériens, les ont attirés à eux, se sont fait écouter à eux d'abord avec étonnement puis avec admiration, et bientôt avec amour. Par leur influence, les visages les plus durs prennent une expression de douceur et de paix, les saints cantiques remplacent les imprécations et les blasphèmes et les esprits les plus insubordonnés se pient pleins de confiance aux rigueurs de la discipline. L'immense majorité de cette population gangrenée subit cet enchaînement divin et plusieurs de ces criminels repentants s'élèvent jusqu'à la hauteur des plus héroïques vertus. Ceci est publié, incontestable, et les gardiens des galères peuvent juger des fruits de cette belle mission, en sentant l'allègement qu'elle a apporté à leurs pénibles fonctions. On ne se permettra sans doute pas de blâmer cette admirable entreprise, on n'osera pas s'élever contre l'envahissement des bagnes par les congrégations religieuses. On révoquerait en soi le bon sens de la nation toute entière, on craindrait aussi de réchauffer par des indignes réclamations la sublimité du sacrifice des nouveaux Vincents-de-Paul. On ne demande pas mieux que de jeter le voile de l'oubli sur un acte qui ne prête à aucune mauvaise interprétation. On ferait volontiers la part du feu ; on accorderait les galères aux Jésuites pourvu que leur zèle restât circonscrit dans les étroites limites que les forçats ne peuvent franchir ! Des missions et des missionnaires ! Quelle impopularité ne s'est-on pas efforcé de jeter sur ces mots depuis plus de trente ans ! Quelles entraves n'ont pas été suscitées ! Quelle mauvaise volonté le gouvernement n'y a-t-il pas mise ! D'autres missionnaires, il est vrai, se sont emparés du pauvre peuple, il lui ont appris, eux, à mépriser Dieu et les Jésuites ; et puis ils lui ont dit bien haut que : l'insurrection est le plus sacré des devoirs ! On voulait bien de l'Eglise et des prêtres, mais à condition expresse qu'ils se renfermeraient dans le sanctuaire et la sacristie.

Depuis la révolution de février, l'Eglise, il est vrai, a fait un pas, mais que d'entraves encore empêchent sa libre extension ! Que de préjugés s'opposent encore au seul remède qui peut sauver la société mourante ! L'exemple du bague de Toulon est là pour convaincre les plus incrédules de son efficacité. On trouve-t-on un terrain plus aride que celui qu'on choisit pour y planter la semence de salut des congrégations de St. Ignace ? Sts ont été couronnés par ces épars farouches ; ils les ont rendus obéissants, humbles et repentants, que ne feraient-ils pas au milieu d'une société encore si profondément religieuse que la nôtre !

Il n'est pas un cœur Français si perverti qu'il soit qui n'ait encore quelques germes de cette générosité qui a fait si longtemps la gloire de notre nation. Qu'on laisse les vrais apôtres libres de combattre par tous les moyens pacifiques les flux pro-hétes qui séduisent la multitude, et e saura bientôt les reconnaître et les suivre. Le dévouement sincère ne peut se feindre.

Les conciles provinciaux de France se tiennent au milieu du calme et du respect le plus grand, celui de Rhénans est terminé ainsi que celui de Rennes ; celui d'Avignon s'est ouvert le 8 décembre ; le bruit des cloches des églises de la ville, l'empressement de la foule, l'affluence des étrangers avant donné à l'antique cité papale un air de fête inaccoutumée. On ne suit toujours pas quand celui de Lyon tiendra sa session.

Monsieur D'haupoul, évêque démissionnaire de Cahors, est mort il y a quelques jours dans sa 80e année ; c'était une de ces natures d'élite dont la vie quoique longue est très courte. Il était frère du fameux général tué sous l'Empire à la bataille d'Eylau, et oncle du ministre de la guerre actuel.

Tandis que je croyais avoir dit un définitif adieu au choléra, il faisait son entrée à Lyon. Jus qu'à ce jour il ne s'est à peu près attaqué qu'aux militaires de la garnison ; mais cet un rude visiteur dont il faut se défier. Le nombre des cas depuis son apparition (fin novembre) ne s'élève qu'à 106 et celui des décès à 94. Dieu veuille que le nombre des victimes ne s'augmente pas. Il a fait son apparition à Trévoux petite ville à 6 lieues Nord de Lyon ; mais la ville qui en est actuellement la plus maltraitée est Gray (haute saône) ! Pour une population n'excédant pas 8000 âmes on a compté jusqu'à 20 décès par jour. Voilà tout le bulletin que je sache sur son compte ; espérons que nous nous en tiendrons là.

Les journaux anglais et même certains français vous auront porté la nouvelle d'un prétendu Charivari donné à M. De Falloux ; n'en croyez rien, c'est encore une invention comme tant d'autres.

Monsieur Demers Evêque de l'Orégon est arrivé hier à Lyon. Il se rend auprès du St. Père et dans six semaines, il sera de nouveau dans nos murs.

Voilà tout ce que j'avais à vous dire sur notre patrie ; passons maintenant en revue ce qu'il y a à Pétranger.

Depuis quelques jours toutes les nouvelles et correspondances qui nous arrivent de Rome s'accroissent à dire que la rentrée du Pape est définitivement résolue pour le courant de janvier. On nous a déjà tant de fois annoncé ce retour que, pour mon compte, je n'y ajoute pas encore bien foi. Le général Baryngay d'Hel-

liers nouveau commandant des troupes françaises à Rome, s'est rendu auprès de sa sainteté ; on pensait généralement qu'il allait chercher le Pape, mais il est revenu seul. Le champ des conjectures, ouvert par la fatale incertitude qui règne dans tous les actes du pouvoir, semble s'agrandir chaque jour d'avantage. Les versions les plus opposées qu'elles soient obtiennent grand crédit. En attendant, notre armée continue à être admirable de discipline et de bon esprit. C'est toujours une consolation pour nous... Les radicaux suisses enivrés de leurs récents triomphes commencent à mettre à exécution leurs plans d'organisation religieuse. Rien ne peut égaler l'impression de leurs prétentions tyranniques. Les ordonnances se rendent avec une rapidité qui montre que les institutions catholiques sont là, comme partout, le rempart contre lequel sont bravés, en premier lieu, les canons des niveleurs. Ce sont des vexations, des arrêtés les plus absurdes et les plus iniques. Ils ont profité de l'expérience de la révolution française et de toutes les persécutions violentes que l'Eglise a souffertes dans le monde ; ils ont remarqué que le sang des martyrs était une semence de nouveaux chrétiens et ils ont résolu de ne point faire de martyrs. Ils en ont fait pourtant et ils en font malgré eux ; car l'anarchie une fois lancée ne se ralentit pas à la voix de ses chefs. Pauvre Suisse, qui formait il y a peu de temps encore, comme une paisible oasis au milieu de l'Europe agitée, est maintenant devenu le repaire de tous les brigands et vagabonds chassés de leur pays ; l'école des révolutionnaires, le foyer de l'agitation !

L'Angleterre honde l'Elysée en ce moment parce que nous n'avons pas voulu suivre servilement ses manœuvres à Constantinople et que nous l'avons laissée en route, quand elle a franchi le Détroit des Dardanelles. L'Angleterre prétend maintenant jouer le rôle de protectrice auprès du St. Siège, après avoir obliquement tenté, par la mission de lord Minto, en 1847, les conspirations de la démocratie italienne contre le glorieux et saint Pie IX. Infâme politique, que la sirène, qui foule aux pieds tous les droits et tous les intérêts, afin de vendre quelques balles de coton de plus ! Il faut autant se défier de l'amitié que de la haine des hommes d'état anglais... A part cela, Monsieur, tout est calme et sans intérêt ; on reprend haleine après les laborieuses fatigues ; puisse la trêve être de longue durée. Ma tâche est accomplie ! En me mettant à l'œuvre, au mois de septembre, je ne pensais pas qu'elle serait de si courte durée, mais puisque ce que j'avais de plus cher au Canada s'est enfui, puisqu'aucun lien personnel ne m'y attache, je rentre dans la vie privée que je n'aurais pas dû quitter. Du reste, de quel intérêt peuvent être quelques lignes écrites par un homme totalement étranger à la politique et à la littérature ? J'ai fait entendre ma voix à cette belle contrée dans d'autres fois, France était si fière ; j'en suis heureux. Puis-je mon souvenir être quelquefois présent à la pensée de ceux qui ont accordé une si généreuse hospitalité à un frère qui a quitté famille et patrie pour ces lointains climats. Cet espoir sera ma joie tout le cours de ma vie... Adieu donc, habitants paisibles et religieux ; adieu beau pays, terre fertile. Puissez-vous toujours être fidèles à votre Dieu et à votre conscience... M. L. M. CASAS.

Tenure Seigneuriale.

Les délégués nommés par le conseil en considération des moyens de réformer et d'abolir la tenure seigneuriale.

Messieurs.—Je vous invite à vous réunir de nouveau, MARDI, le 12 de février prochain, dans les Salles de l'Institut-Canadien, rue St-Paul, No. 104, pour prendre en considération le rapport de votre comité.

Ce rapport a été publié dans presque tous les journaux du district de Montréal.

En obéissance à une de vos résolutions, le comité a préparé un projet de loi déclaratoire, comme étant le seul moyen de mettre fin aux plaintes nombreuses (surtout dans le district de Montréal) contre les nouvelles rentes.

Je vous engage à étudier ce projet de loi et à vous assurer, si le convient aux circonstances de votre localité, vous trouverez aussi dans le même rapport divers projets de communication, que je recommande à votre attention particulière. Il est de votre intérêt et votre mission vous y oblige, d'étudier ces projets, de les communiquer (si déjà vous vous ne l'avez fait) aux consistaires de vos paroisses respectives, afin d'être en état de donner à cette assemblée l'opinion de vos constituants sur ces divers projets ; car celui de ces projets qui rencontrera votre approbation sera celui que vos "representants" adopteront. Je prendrai la liberté de rappeler aux délégués du district de Québec, l'engagement qu'ils ont pris à la convention de lire prononcer leur district sur cette grande question. Et je me permettrais de leur suggérer de convoquer immédiatement une assemblée de leur district sur le même plan que la convention tenue à Montréal le 9 octobre dernier, et de se prononcer d'abord sur le projet de loi déclaratoire, et ensuite d'adopter le plan de communication qu'il leur paraîtra le plus convenable.

En relevant à la Minerve du 26, et à l'Arenid du 20 novembre dernier, au Herald du 28, et 31 décembre dernier, et au Pilot du 11 décembre dernier, vous trouverez ces divers projets. Il est de nécessité urgente que tous les délégués soient à leur poste, car cette assemblée devra adopter un de ces projets et en recommander la passion durant la prochaine session. J'ai l'honneur d'être, votre obéissant serviteur,

PIERRE DAVIGNON.

Le Parlement est de nouveau prorogé jusqu'au 27 février prochain, mais non pour la dépêche des affaires.

M. Prudent Beaudry, marchand de cette ville, est parti ce matin pour la Californie.

ELECTION DE QUEBEC.—A cinq heures hier soir M. Chabot avait, suivant le rapport du Télégraphe, une majorité de 669 voix sur son adversaire ; il a été en conséquence proclamé élu. L'officier Rapporteur, (le Sheriff Sewell) avait dès samedi assemblé 500 constables spéciaux, et avait fait placarder des affiches défendant à tout individu de porter des armes ou des bâtons. Aussi tout paraît s'être passé dans le plus grand ordre.

P. S. Une note télégraphique adressée, ce matin, à notre Bureau, nous informe que M. Chabot l'a emporté et sur les Tories et sur les annexionnistes à une majorité de 800 voix.

On a bien voulu nous communiquer une lettre datée de St. R., le 19 courant, dont l'auteur autorise à publier, sur sa responsabilité personnelle, les détails qui suivent. C'est au promoteur de la tempérance M. l'abbé Chiquiquy qu'il s'adresse.

Cher Monsieur.—Après les discours sur la tempérance que vous nous donniez, à St. R., en mars dernier, nous avions résolu, dans l'intérêt de l'ordre social et du bonheur des habitants de cette paroisse, de négocier une licence d'auberge, afin d'extirper complètement les derniers germes de l'ivrognerie parmi nous. Personne n'obtint de licence : cependant, malgré la vigilance et les soins des principaux citoyens, il existait encore une de ces maisons où, à la faveur des ténédrons, on vendait et débitait des liqueurs fortes. Le 27 décembre dernier, Mme. E. Doway, suivant son habitude, descendit à sa cave pour quérir du Whiskey, pour une pratique. Mais, ce jour, devant se faire la dernière vente de liqueurs fortes, dans cette maison.—La divine providence l'avait ainsi réglé.—Mme. après avoir été renvoyée sans le Whiskey, n'eut pas le bonheur de mettre une cheville, tenant lieu de char empêcheur au baril qui renfermait la liqueur ; de manière que le whiskey coula avec abondance aux pieds de cette femme. Mme. Doway avait en main une chaudière qu'elle déposa à terre pour éviter l'usage de ses deux mains. Cette chaudière mit le feu au whiskey, et Mme. au lieu de s'éloigner du lieu de danger, s'occupait à replacer cette chaudière ; elle brûla pendant quelque temps, heureuse après, elle n'existait plus... Aux cris de Mme. D., sa fille M. D. accourut, pour porter du secours à sa mère : les flammes la dévorèrent pareillement, sans qu'elle eût l'idée de s'échapper du danger. Lorsque les souffrances leur dictèrent à toutes deux de s'éloigner, il n'était plus temps. Les deux infortunées devaient donc périr par ce funeste accident. Mme. D. ne survécut quelques jours à sa mère que pour éprouver plus de souffrances. Elle mourut le 16 du courant, 6 h. P. M. après avoir perdu la raison ; elle résista sur son lit qu'elle avait même le cœur brûlé. Il est impossible de décrire les souffrances qu'éprouva cette infortunée fille. Son corps, bien que vivant, présentait l'aspect d'un cadavre.

Maintenant, Monsieur, si vous passez à St. R. et que vous demandassiez ce que sont devenus les propriétaires d'une belle maison en pierre, située à quelque distance du village, on vous répondrait : ils ne sont plus... ils ont travaillé la nuit la plus tragique en s'entendant à débaucher des liqueurs fortes !

Après ces détails si déplorables, nous nous abstiendrons de commentaires si l'on est pas bête... Que l'on lise ! et que l'on réfléchisse !

John Scott, Sec. M. P. P. vient d'être élu Maire de la ville de Bytown.

L'Ottawa Advocate, journal tory imprimé à Bytown a aussi cessé de paraître.

A. Brockville, M. Peden a été Maire en opposition à J. Cowan, le Chef Orangiste.

Décédé hier, à 5 h. A. M. à l'hospice des Prêtres infirmes de Montréal, Monsieur François Marie Lamarre, ancien curé. Monsieur Lamarre était né le 15 décembre, 1796. Il avait été orléonné prêtre le 18 septembre, 1830, puis nommé au Vicariat de Longueuil. Il fut successivement curé de St. Césaire et de Ste. Anne de l'Isle de Montréal. Attaqué de paralysie, dans cette dernière cure, le 8 décembre, 1847, M. Lamarre s'était retiré à l'hospice de St. Joseph de cette ville, au mois d'août 1848. C'est là qu'il a enfin succombé à de bien longues souffrances.—Il appartenait à la société des trois messes et à la Caisse Ecclésiastique de St. Jacques.

Nouvelles et Faits Divers.

BERTHIER ET ST. CUTHBERT.—Il y a eu le 22 courant une assemblée à Berthier, sous la présidence de D. M. Armstrong, Sec. membre de ce Comté, dans le vue d'arriver aux moyens à adopter afin d'améliorer les voies de communication entre Berthier et St. Cathbert, et de profiter de l'Acte de la dernière session ch. 36, qui permet la formation de Compagnies pour l'amélioration de chemins. Après quelques résolutions préliminaires sur l'importance de l'entreprise, on nomma un comité de 20 personnes chargées de s'enquérir du lieu où devrait être fait le dit chemin, de la manière qu'il devra être fait, du coût probable de l'entreprise, quel montant probable pourrait être prélevé par action de £5, quels devraient être les termes des versements de ces actions, pour du tout faire rapport le 6 février prochain.

Le comté se compose des citoyens les plus infimes de l'endroit, et nous ne doutons pas que l'entreprise ne réussisse, au grand avantage de cette florissante localité. Il serait à désirer que les citoyens de Berthier trouvaient des imitateurs dans plusieurs autres parties du pays.

NOUVELLES MUNICIPALES SCHOLAIRES.— Nous voyons par la dernière Gazette Officielle, que le village de St. Janvier, comté de Terrebonne, est érigé en municipalité scolaire séparée de la municipalité actuelle.

L'arrondissement N° 4 de St. Jérôme comprenant la côte St. Antoine, la côte Ste. Marie et le bas de la Rivière du Nord, est aussi érigé en une municipalité séparée.

La municipalité de St. Joseph de la Beauce comté de Dorchester, est aussi divisée en deux municipalités.

L'Établissement connu sous le nom de Mills Isles comté de Terrebonne, forme aussi une municipalité séparée, ainsi que cette partie de Ste. Thérèse de Blainville, appelée "Côte de la Rivière Cachée". La partie appelée la Côte Blainville et celle appelée le Haut de Ste. Thérèse sont pareillement érigées en municipalités scolaires ; ainsi les parties appelées le Sud et le bas de Ste. Thérèse de Blainville.

L'arrondissement N° 2 de St. Janvier ; le Township de Chester, municipalité d'Acthabaska, le Township de Magog, comté de Stanstead, le Village de Cap-Rouge, dans les comtés de Québec et de Portneuf, et la nouvelle paroisse de St. Placide, comté des Deux Montagnes, sont aussi érigés en municipalités séparées, pour les fins de l'éducation.

COMTE DE HASTINGSON.—L'Assemblée annexionniste convoquée dans ce comté a eu lieu hier ; le Herald dit qu'il y avait à peu près 800 personnes ; d'autres disent qu'il n'y en avait pas 400. Plusieurs jeunes gens de Montréal se sont adressés à l'Assemblée. M. J. J. Papineau n'ayant pu se rendre à l'invitation des annexionnistes avait envoyé une lettre d'excuse. M. Jacob Dewitt, M. P. P. y parla quelque temps. L'ordre paraît avoir régné pendant toute l'assemblée.

ASSOCIATION DE LA REFORME.—Lundi, le 21 courant une assemblée a eu lieu à Bytown dans le but d'organiser une association de la réforme M. Thos. McGoey, a été nommé Président de l'Association ; M. J. J. Rooney, Sec. Ach. M. Geo. de Boucherville, Sec. Corresp. et Chs. D. De Ceiles, Trésorier.

MORTS PREMATURES.—Le nouveau journal, Constitué dont nous avons annoncé la naissance dans notre dernier No. a déjà cessé de paraître.

BOUFFONNERIE ANNEXIONNISTE.—Le 19 courant, dans la chaleureuse discussion qui eut lieu dans le congrès au sujet de la nomination de Portier, un individu des gnieux s'attaqua tout-à-coup au milieu de l'enceinte réservée aux membres et aux officiers de la chambre, et se mit à parler en gesticulant comme un forcené : les galeries applaudirent ; il s'éleva de plus en plus, et qu'on lui en vint à parler de l'Union, après avoir repassé rapidement toutes les questions politiques du jour, il s'écria de toute la force de ses poumons : "Je veux que le Canada soit annexé, que la Reine Victoria soit mise à Las, et que toute la création fasse partie de l'Union !..." Ses rires et les applaudissements furent alors, si étourdissants que, M. Holmes, un des membres, fut contraint de prendre notre homme par le bras, et de le mettre poliment à la porte.

M. Couates a été réélu à l'honneur de Maire de la ville de Kingston.

A Toronto, G. Burnett, Esq., a aussi été réélu à une majorité de 11 voix contre 7, M. Duggan, ci-devant membre pour une des divisions de Ridings d'York était son concurrent.

JUGES DU HAUT-CANADA.—Les juges des deux cours Suprêmes du Haut-Canada siègent maintenant dans l'ordre suivant : Cour du Banc de la Reine. Le Juge en chef Robinson, L'hon. Wm. Draper, L'hon. Robert E. Burns.

Cour des Plaids Communs Le Juge en chef Macaulay, L'hon. Arch. McLean, L'hon. R. B. Sullivan.

NAISSANCES.

En cette ville, le 23, la Dame de John Leeming, écr., a mis au monde un fils. A St. Polycarpe, le 21, du courant, la Dame de M. Charles Arnoldi, a mis au monde une fille.

MARIAGES.

A Montréal, ce matin, par Messire Plamondon, Chapelain de la Cathédrale, M. Jean Billet, Typographe, a Demoiselle Euphrasie Barsolo de Montréal.

Au même lieu, à la même heure, par Messire Plamondon, Chap., M. A. Dubrenil, a Demoiselle Thérèse Barsolo, 2de fille de M. Barsolo de Montréal.

A Québec, le 22, par Messire Charest, curé de St. Roch, Joseph-Magloire Hudon Beauharnois, avocat, à Delle, Julie-Eulmie Morissette, tous deux de Québec.

Au même lieu, le même jour, par le même, M. Jérémie Légaré, boulanger, de St. Henry, à Delle, Sophie Portugais.

A Québec, le 22, par l'essire C. F. Casrau, secrétaire de l'archevêché, M. Gorge Belleau, à Delle, Olympe Eléonore, quatrième fille de M. Joseph Prineau, tous deux de cette ville. A Québec, le 23, par Messire Atte, M. André Laporte, inspecteur et messire de bois, à Delle, Marguerite-Caroline Chevalier, tous deux de cette ville.

DÉCES.

En cette ville, le 24, Dame Catherine McCulloch, épouse de M. Michel Moreau, âgée de 36 ans. A St. Polycarpe, le 18 du courant, M. Angus McDonald, âgé de 37 ans, universellement regretté.